Nuit blanche de la Cité

1. Informations :
    - Date : du jeudi 3 décembre à 19h00 au vendredi 4 décembre à 7h00 (le 4 décembre est une journée pédagogique)
    - Où : École secondaire de la Cité
    - Quoi : une nuit d'activités. Aucun sommeil, beaucoup de plaisir.
    - Coût : 5$
2. Inscription :
    - La plateforme d'inscription s'ouvrira **le mardi 17 novembre.**
    - **Avant cette date**, un message de *« page introuvable »* s'affichera.
    - L**'inscription et le paiement** se font en ligne à l'adresse suivante : **Nuit blanche**
    - La date limite d'inscription 27 novembre 2026 à 23h59.
    - Aucune inscription à la porte le jour de l'évènement!
3. Horaire :
    - Arrivée des élèves à 19h00
    - **Fermeture des portes à 20h00 :** Pour assurer la sécurité et le bon déroulement de la nuit, aucune entrée ou sortie ne sera permise après cette heure.
4. Objets à prévoir :
    - **Collations :** Chaque participant.es peut se prévoir de petites collations. Un repas sera offert à minuit.
    - **Bouteille d'eau :** Il est important de rester hydraté pendant l'événement. Préférez une bouteille réutilisable.
    - **Couvertures :** Aucun sommeil n'est prévu durant la nuit, mais le confort est toujours apprécié.
5. Présence obligatoire :
    - Les participant.es doivent rester présents pendant toute la durée de l'événement. Cela permet de garantir la sécurité de chacun et de maintenir l'ambiance collective.
    - **Pas de sortie extérieure :** Par mesure de sécurité, personne ne sera autorisé à quitter l'établissement une fois l'événement commencé. Veillez à tout préparer à l'avance.
    - Les présences seront prises à plusieurs reprises.

6. Espaces de repos :
    - **Organisation des classes de repos :** Les espaces de repos seront divisés en groupes non-mixtes pour assurer une répartition sécuritaire. Les portes des salles resteront ouvertes en tout temps afin de faciliter la surveillance et la circulation. Rappel qu'aucune période de sommeil n'est prévue, les espaces de repos sont planifiés pour offrir une pause à celui ou celle qui en a besoin.
7. Tolérance zéro pour les substances illicites :
    - L'alcool, les drogues et autres substances interdites sont strictement proscrits. Toute infraction entraînera une expulsion immédiate de l'événement et des conséquences disciplinaires.
8. Accès limité dans l'établissement :
    - Pour des raisons de sécurité et de logistique, seules les zones situées au rez-de-chaussée et au deuxième étage seront ouvertes aux participant.es. Toutes les autres portes resteront verrouillées.
9. Pas de livraison externe :
    - **Interdiction de services comme Uber Eats :** Pour éviter les perturbations et des allées et venues inutiles, aucune commande de nourriture ou de livraison externe ne sera autorisée durant la soirée.
10. Autres règlements
    - Notez que le code de vie de l'école s'applique en tout temps durant l'activité.
    - Tout manquement aux consignes mentionnées ci-haut pourrait entraîner des sanctions allant jusqu'au retrait du voyage des finissants.

Ces règlements visent à garantir une expérience agréable, sécuritaire et bien organisée pour tous. À noter qu'aucun remboursement ne sera accordé en cas de retrait pour non-respect de ces règles.

L'équipe-école conserve le droit de retirer le droit de participation à tout élève à titre de mesure disciplinaire.

Pour toute question, veuillez contacter :

Olivier Villeneuve, enseignant et responsable de la Nuit blanche
olivier.villeneuve@csspo.gouv.qc.ca

Catherine Dubuc, Directrice
catherine.dubuc@csspo.gouv.qc.ca